



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 5 novembre 2021

**Déclaration conjointe de la France et du Vietnam
à l'occasion de la visite du Premier ministre Pham Minh Chinh en France**

À l'invitation du Premier ministre de la République française M. Jean Castex, le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam M. Pham Minh Chinh a effectué une visite officielle en France du 3 au 5 novembre 2021.

Lors de leur entretien, les deux chefs de gouvernement ont salué l'ancienneté et la solidité de la relation franco-vietnamienne. Sur la base de la Déclaration conjointe adoptée lors de la visite officielle en France du Secrétaire général du Parti communiste du Vietnam Nguyen Phu Trong, du 25 au 27 mars 2018, ils ont souligné leur détermination à approfondir le partenariat stratégique conclu en 2013.

Dans la perspective du cinquantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques en 2023, les deux chefs de gouvernement sont convenus d'intensifier les échanges et contacts de haut niveau et d'engager un travail approfondi en vue d'une nouvelle étape du partenariat franco-vietnamien dans des domaines tels que les satellites, ainsi que d'autres projets structurants de haute technologie à caractère stratégique dans la perspective de rehaussement de leur niveau de partenariat.

Le Vietnam apprécie hautement le rôle de la France et de l'Union européenne (UE) dans l'Indopacifique, et les stratégies définies par la France et l'UE qui confirment leur intérêt pour l'Indopacifique. Le Vietnam soutient les efforts de la communauté internationale contribuant à consolider le système international fondé sur le droit international, répondre aux défis mondiaux et jeter les bases d'une reprise économique rapide, juste et durable créatrice de

prospérité à long terme. La France souligne l'importance de l'ASEAN Indo-Pacific Outlook (AIPO).

La France et le Vietnam partagent des positions proches sur les grands enjeux régionaux et internationaux, notamment dans les domaines de la sécurité, de la santé et du développement durable. Dans les stratégies française et européenne sur l'Indopacifique, le Vietnam, comme tous les membres de l'ASEAN, occupent une place essentielle.

Les deux chefs de gouvernement ont adopté la déclaration suivante :

1. La France et le Vietnam affirment d'abord leur solidarité face à la Covid-19 et l'importance de la promotion d'un accès juste et équitable aux vaccins et médicaments traitant la Covid-19. L'épidémie met en évidence la solidité de nos liens avec les dons importants de masques à la France par le Vietnam en 2020 et le don de 2 millions de vaccins par la France au Vietnam en septembre et novembre 2021. Le Vietnam salue la contribution de l'Union européenne et de ses Etats membres qui sont les premiers contributeurs à la facilité COVAX.

L'épidémie de Covid-19 a démontré l'importance de la coopération historique entre la France et le Vietnam en matière de santé, remontant à la création en 1891, à l'initiative de Louis Pasteur, du premier Institut Pasteur hors de France. La France et le Vietnam sont particulièrement attachés au développement d'un partenariat renforcé entre l'Institut Pasteur de Paris et les 3 Instituts Pasteur vietnamiens dans le domaine de la recherche sur les nouvelles émergences. Cette coopération privilégiée se concrétise également au travers de programmes de formation médicale et de nombreux projets conjoints de recherche, émanant notamment du partenariat noué entre l'agence française de recherche ANRS|MIE et le ministère de la santé vietnamien, que la France et le Vietnam entendent poursuivre. Les deux parties se félicitent par ailleurs de la collaboration croissante sur le sujet de l'antibiorésistance, par exemple avec les projets conjoints DRISA et ROADMAP associant nos laboratoires de recherche.

Afin de développer la coopération pharmaceutique, les deux parties encouragent les acteurs publics et privés français et vietnamiens à établir de nouveaux partenariats et accroître leurs échanges. Les deux parties reconnaissent l'importance d'assurer un accès effectif au marché vietnamien des produits pharmaceutiques français et

européens dans l'esprit de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam.

L'épidémie de Covid-19 a rappelé la nécessité de renforcer la coopération internationale dans la surveillance et la prévention des maladies zoonotiques émergentes. La France salue la signature du partenariat interministériel et intersectoriel « Une seule santé » (« One health ») pour la période 2021-2025 par les autorités vietnamiennes et leurs partenaires, dont la France. La France rappelle également son engagement dans le cadre de son projet régional (FSPI) « One Health en pratiques en Asie du Sud-Est », en cours de développement dans plusieurs pays de l'ASEAN dont le Vietnam. Il vise à structurer une communauté de recherche sur la santé et notamment dans la thématique des maladies émergentes, grâce à l'échange de données en santé humaine, santé animale et environnementales, approche dont la pertinence a été prouvée par la pandémie de la Covid-19. Ce projet prévoit des actions de formation et de renforcement des compétences, ainsi que le développement de projets collaboratifs qui incluront l'ensemble des pays de l'ASEAN (1,6M€ dont 759 000€ en cofinancements).

La France se félicite de la signature par le Vietnam de la déclaration d'intention relative à l'initiative PREZODE (PREventing ZOonotic Diseases Emergence) initiée par la France lors du One Planet Summit du 11 janvier 2021.

2. La France et le Vietnam réaffirment leur volonté de renforcer leur coopération face aux défis communs. Les deux pays soulignent le rôle important du multilatéralisme dans lequel les Nations unies occupent la place centrale et réaffirment leur attachement à la Charte des Nations unies et en particulier l'importance, pour le développement de chaque pays, de la promotion et de la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Face au changement climatique, alors que se tient la COP26, les deux parties réaffirment leur volonté de renforcer leur coopération et leur détermination à promouvoir la croissance durable dans l'esprit de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Les deux parties conviennent de l'importance d'apporter un appui aux pays en développement afin d'atteindre des objectifs nationaux ambitieux dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Changement climatique. La France s'engage à poursuivre son appui au Vietnam vers une trajectoire de

croissance bas carbone, tout en continuant à renforcer ses capacités d'adaptation au changement climatique. Les deux parties encouragent le groupe Agence française de développement (AFD) et ses partenaires vietnamiens à poursuivre leurs efforts pour faciliter et accélérer les procédures de mise en œuvre de nouveaux programmes et projets en cohérence avec les priorités du Vietnam. L'AFD a financé près de 2,5 Md€ depuis qu'elle est présente au Vietnam. Elle prévoit de renforcer son intervention en prêt dans les cinq prochaines années, dans le cadre de sa programmation « 100% Accord de Paris ». La France et le Vietnam se félicitent de la signature d'un accord de prêt souverain de l'AFD dans le domaine de la lutte contre les inondations (province de Dien Bien) et de la perspective d'une signature rapide des deux prêts non-souverains au profit de l'entreprise EVN pour l'extension du barrage de Hoa Binh et l'amélioration de l'efficacité de ses réseaux. La France se félicite également du soutien apporté par le Vietnam à la Coalition pour l'agroécologie, lancée lors du Sommet des Nations-Unies pour les systèmes alimentaires le 23 septembre dernier, sur une initiative française, qui démontre que les deux parties travaillent de concert à la transformation durable des systèmes agricoles.

Dans le domaine de la culture et de l'enseignement de la langue française, les deux parties marquent leur volonté d'approfondir leur coopération. Il s'agit d'une dimension essentielle de la relation bilatérale. Elle contribue à la compréhension mutuelle et à la solidarité entre nos peuples. Les deux chefs de gouvernement notent le rôle majeur de l'Institut Français à Hanoï et le Centre culturel vietnamien en France dans cette coopération culturelle. La partie vietnamienne s'engage à coopérer étroitement avec la partie française dans le but de trouver une solution immobilière pérenne et financièrement soutenable pour l'Institut à Hanoï d'ici 2023. Les deux parties se félicitent du succès des lycées français Alexandre Yersin à Hanoï et Marguerite Duras à Hô Chi Minh-Ville en matière de scolarisation d'élèves vietnamiens, français et de nationalités tierces. La France et le Vietnam réaffirment leur engagement commun et résolu en faveur de la Francophonie et confirment le renforcement de leurs échanges et leur coopération dans cette instance. La promotion de l'enseignement du et en français au Vietnam, en particulier au sein des classes bilingues francophones, ainsi que l'enseignement de la langue vietnamienne en France facilitent la mobilité des élèves et étudiants, stimulent la coopération dans tous les domaines et contribuent au rapprochement entre les deux peuples. Le Vietnam se félicite du programme de formation continue des professeurs vietnamiens de français et en

français financé par la France pour la période 2021-2023. Il s'engage à étudier sa poursuite en y consacrant des financements dédiés à partir de 2023.

En matière de coopération dans les domaines du droit et de la justice, la France et le Vietnam souhaitent poursuivre et promouvoir leur coopération traditionnelle depuis près d'une trentaine d'années. Ils se félicitent du dynamisme de la coopération et de la signature et de la mise en œuvre des accords de coopération entre organismes juridiques, judiciaires et organisations de juristes des deux pays. Dans le domaine de la gouvernance, les deux pays se félicitent de la signature prochaine de l'arrangement administratif entre le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et le ministère des Affaires intérieures relatif à la coopération dans les domaines de la fonction publique et de la modernisation de l'administration. S'agissant spécifiquement de la coopération en matière de gouvernance numérique et de modernisation de l'administration, les deux pays se félicitent de la coopération menée par l'AFD et le bureau du gouvernement vietnamien et souhaitent l'inscrire dans la durée à travers la mise en œuvre d'un nouveau projet pour la période 2022-2023.

Dans le domaine des sciences et technologies et de l'enseignement supérieur, la France et le Vietnam soulignent le caractère prioritaire de la coopération bilatérale. Ils réaffirment la nécessité de renouveler l'Accord de coopération en matière de sciences, technologie, innovation et créativité, sur la base de l'Accord signé en 2007, et examinent la possibilité de coopérations concrètes dans des domaines prioritaires tels que les technologies numériques, les sciences aérospatiales, la biotechnologie appliquée en matière agricole et médicale, et les énergies. Ce cadre pourrait définir le statut des chercheurs, enseignants-chercheurs et des experts techniques essentiels au fonctionnement des coopérations franco-vietnamiennes. Ils se félicitent de l'accord obtenu sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations et s'engagent à poursuivre la promotion de la coopération en matière de formation des cadres d'administration publique à travers des programmes de formation à courte et longue durée. Ils réaffirment leur volonté d'ouvrir l'accès aux bourses doctorales du ministère de l'éducation et de la formation (programme 89) pour les établissements d'enseignement supérieur français. Les deux parties s'engagent à trouver des solutions pour faciliter la venue et le séjour des chercheurs, enseignants-chercheurs et experts techniques

des deux pays sur les territoires français et vietnamien dans le respect de la législation du pays d'accueil. Les deux parties saluent le rôle des centres de recherche français dans le domaine des sciences de la durabilité, des sciences humaines et sociales et des sciences de la santé: l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), l'École Française d'Extrême Orient (EFEO) et l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS). La France et le Vietnam s'engagent par ailleurs à approfondir la coopération dans le domaine du patrimoine, notamment sur le volet de la préservation par la poursuite des actions de formation de spécialistes et l'échange d'expertise. Les deux parties s'engagent à renforcer les structures d'excellence de coopération en place, comme l'Université scientifique et technologique de Hanoï (USTH), le Centre Franco-Vietnamien de formation à la gestion (CFVG)/Université européenne de management (EMU), le Programme de Formation d'Ingénieur d'Excellence au Vietnam (PFIEV), le programme franco-vietnamien d'architecture et paysages urbains de l'université d'architecture de Hanoï (HAU).

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, alors que la France et le Vietnam célèbrent le 30^e anniversaire de leur relation de défense, les deux parties réaffirment leur volonté de donner une nouvelle impulsion à ce volet du partenariat stratégique bilatéral par la conduite d'un projet structurant qui confirme le niveau de confiance mutuelle entre nos deux pays. La France et le Vietnam se félicitent des échanges dans le cadre du dialogue sur les questions stratégiques et la coopération de défense Vietnam-France. Ils tiendront rapidement les prochaines sessions des groupes de travail de ce dialogue ainsi que de leur dialogue stratégique entre les ministères des affaires étrangères et les ministères de la défense (« 2+2 »). Afin d'approfondir la teneur du dialogue, les deux pays signeront prochainement un accord relatif à l'échange et à la protection des informations classifiées. Ils se félicitent des visites de courtoisie ou escales techniques de bâtiments militaires français au Vietnam, dans le cadre posé par la loi et la réglementation vietnamiennes et de la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration sur la Vision commune de coopération en matière de défense pour la période 2018-2028. Les deux parties entendent poursuivre leur coopération en matière de formation des officiers en France, dans le domaine de l'apprentissage du français, en vue notamment du déploiement de forces vietnamiennes au sein d'opérations de maintien de la paix en milieu francophone. Les deux parties vont poursuivre et

formaliser leur coopération dans le domaine de la santé militaire à travers la signature d'un Accord-cadre de coopération en matière de santé militaire entre le Vietnam et la France. Enfin, dans le domaine de la sécurité intérieure, la coopération entre la France et le Vietnam sera renforcée sur les problématiques migratoires et de traite des êtres humains.

3. La France et le Vietnam œuvreront dans le sens d'un renforcement de la mise en œuvre des partenariats entre l'UE et le Vietnam et l'UE et l'ASEAN, dans le cadre de la stratégie indopacifique de l'UE et de la présidence française de l'UE au premier semestre 2022. La France confirme l'approfondissement de son engagement de coopération avec l'ASEAN. Elle exprime sa gratitude au Vietnam pour son rôle dans l'accession de la France au statut de partenariat de développement de l'ASEAN. Le Vietnam soutient la participation de la France aux mécanismes de coopération de l'ASEAN.

La France et le Vietnam réaffirment leur attachement au plein respect de la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer ainsi qu'au règlement pacifique des différends, à l'exclusion de tout recours à la menace ou à la force. Ils affirment l'importance du maintien de la sécurité et de la liberté de navigation et de survol dans toutes les mers et océans, en particulier en Mer de l'Est, dans le respect des principes du droit international. Ils se félicitent du rôle central de l'ASEAN en faveur du dialogue, de la coopération, du droit international ; soutiennent les efforts déployés par l'ASEAN et la Chine afin de mettre en œuvre pleinement et efficacement la Déclaration de conduite des parties en Mer de Chine méridionale (DOC) et d'aboutir prochainement à un Code de conduite en Mer de Chine méridionale (COC) efficace, substantiel et conforme au droit international, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

La France salue le travail remarquable accompli par le Vietnam, membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies 2020-2021, et se félicite de l'étroite coopération mise en œuvre par nos deux pays tout au long de ce mandat.

4. La France et le Vietnam sont solidaires face aux conséquences économiques et sociales de l'épidémie de COVID19. Les deux parties réaffirment leur détermination à renforcer la coopération économique, commerciale, et en matière d'investissement, afin de soutenir la reprise économique. Dans cet esprit, elles tiendront le Dialogue économique

de haut niveau, principale enceinte de dialogue économique bilatéral, si possible en janvier 2022, selon un format qui permettra d'enregistrer des avancées concrètes.

Les deux parties rappellent l'importance de parvenir à une mise en œuvre complète et rapide de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam entré en vigueur en août 2020. À cet égard, elles soulignent l'engagement de respecter les obligations prévues au titre dudit accord, y compris dans les domaines du développement durable, de la facilitation des échanges commerciaux et de l'accès au marché, de la protection des droits de propriété intellectuelle.

Dans le secteur agricole, les deux parties se félicitent de l'ouverture du marché vietnamien aux ovoproduits français et de la bonne coopération bilatérale sur la gestion des maladies animales afin de minimiser leur impact sur les échanges bilatéraux.

Les deux parties poursuivent et renforcent la coopération en matière de pêche durable, conformément aux normes du Vietnam et de l'UE.

La France et le Vietnam continueront, en particulier via Business France pour la partie française, à porter des actions concrètes visant à favoriser la mise en relation et les échanges de biens et services entre petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire françaises et vietnamiennes, selon les axes prioritaires de coopération.

La France et le Vietnam reconnaissent l'apport des entreprises françaises de l'étranger (EFE) au développement économique du Vietnam et à la relation bilatérale.

5. Alors que l'épidémie de Covid-19 a ralenti les échanges humains entre les deux pays, la France et le Vietnam souhaitent faciliter au plus vite leur reprise. Les deux parties souhaitent encourager la circulation de celles et ceux qui font vivre au jour le jour la relation franco-vietnamienne – touristes, étudiants, enseignants et cadres pédagogiques, chercheurs, artistes, personnels soignants, stagiaires et volontaires internationaux, mais aussi experts et hommes et femmes d'affaires.
6. La France est engagée aux côtés du Vietnam dans son développement durable, en particulier dans le cadre d'importants projets d'infrastructures. Les deux parties réaffirment leur volonté de renforcer

les partenariats économiques et industriels de long terme dans les domaines des infrastructures, des transports, de l'énergie et du spatial. Ils souhaitent que les projets en cours aboutissent rapidement et que les entreprises françaises soient invitées à participer aux futurs projets.

En matière de mobilité urbaine, les deux parties réaffirment l'importance du projet ligne 3 du métro de Hanoï, financé à hauteur de plus de 500 M€ par la France et confirment viser l'ouverture d'ici fin 2022 de la partie aérienne du métro. Elles s'engagent à trouver dans les meilleurs délais des solutions pour atteindre les objectifs communs, dont la contractualisation de l'ouverture partielle, l'application du cadre contractuel FIDIC nécessaire au bon déroulement du projet et l'ajustement du cadre d'investissement du projet afin de poursuivre la construction de la partie souterraine au-delà de 2022.

La France encourage le Vietnam à poursuivre ses efforts en matière de transition énergétique en favorisant par exemple les énergies renouvelables. Le Vietnam se félicite des propositions françaises dans le domaine énergétique (solaire, éolien, biomasse, gaz) ainsi qu'en termes de distribution et stockage, mais aussi de financement et d'assistance technique. Le Vietnam salue le projet financé par la France d'accompagnement de l'institut météorologique vietnamien par l'entreprise française Weatherforce pour créer des solutions météo plus intelligentes pour guider la production agricole.

Dans le domaine aéronautique, secteur stratégique pour la relation bilatérale, en particulier s'agissant de la fourniture d'avions et de services associés aux compagnies aériennes, d'équipements, de formation et d'ingénierie pour l'ensemble de la filière, la France et le Vietnam expriment leur intérêt pour la poursuite de la coopération dans tous ces domaines.

Dans le secteur spatial, la France et le Vietnam réaffirment leur souhait de poursuivre la coopération aussi bien sur le volet des satellites que de l'usage des images satellitaires dans de multiples secteurs notamment l'agriculture, la météorologie, l'hydrologie, l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels.

Les deux parties se félicitent des investissements français dans le secteur de la logistique et des infrastructures portuaires qui permettent et facilitent les échanges commerciaux entre nos pays et se sont

engagées à poursuivre cette coopération afin d'éviter les ruptures de chaînes d'approvisionnement.

Enfin, les deux parties notent l'importance de la coopération dans le domaine de la ville durable, notamment à Hanoï pour des projets de mobilité et d'aménagement urbain et la réalisation du futur marché de gros.

7. Enfin, les deux chefs de gouvernement ont salué le renforcement continu de la coopération décentralisée entre la France et le Vietnam, qui a permis ces dernières décennies de développer des relations denses et uniques entre collectivités locales, mais aussi lycées, universités et hôpitaux, de France et du Vietnam.

La France et le Vietnam considèrent que la coopération décentralisée est un pilier de la coopération bilatérale contribuant au renforcement des liens et de la solidarité entre les deux pays et les deux peuples. Les prochaines assises de la coopération décentralisée à Hanoï à la fin de l'année 2022 seront une étape importante pour la conclusion de nouveaux partenariats.